

Souscription volontaire Equipement sono et vidéo 2020

Eglise Sainte Jeanne d'Arc Le Touquet



Le comité économique de la paroisse de la sainte famille a pris la décision de rénover la sonorisation et d'installer un équipement vidéo pour l'église sainte Jeanne d'Arc. Le montant des travaux dépasse les capacités financières de la paroisse. Il a donc été décidé de faire appel aux dons.

Votre don est déductible, si vous le souhaitez, de votre impôt sur le revenu à hauteur de 66% et dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Merci d'avance de votre générosité

Père Luc Dubrulle



Bon de souscription

Madame ou Monsieur (NOM et Prénom) _____

Adresse _____

(Facultatif) Téléphone _____ E-Mail _____

Mon don est de : _____ € chèque ou numéraire je souhaite recevoir un reçu fiscal

A l'ordre de « [Association diocésaine d'Arras – Souscription sono Sainte Jeanne d'Arc - Le Touquet](#) »

Les bons de souscription accompagnés de votre don sont à remettre sous enveloppe soit :

- Presbytère Eglise sainte Jeanne d'Arc 100 Bd Daloz 62520 Le Touquet
- Catherine Saily 110 avenue de la plage 62155 Merlimont

Si vous faites un don, les informations recueillies sur ce formulaire seront conservées durant la durée légale et enregistrées dans un fichier informatisé par l'Association Diocésaine pour la gestion des donateurs (envoi reçu fiscal, informations et appel à dons). Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez obtenir une copie de vos données, en connaître le moyen de collecte et les rectifier en nous adressant un e-mail accompagné d'une copie de pièce d'identité et du présent bon de souscription à informatique@arras.catholique.fr.

Si vous ne souhaitez pas recevoir de nouvelles sollicitations de notre part, cochez cette case.

L'association s'engage à ne pas céder, échanger ou louer ses adresses à quiconque.